

### Article 21 du Règlement

tenté de s'emparer d'argent et de médicaments. Le bilan de cet événement bouleversant: un mort, un blessé grave et, pour M. Kessler, une accusation de meurtre au second degré.

Les circonstances qui ont conduit à l'incident et la réaction qu'il a suscitée dans l'opinion publique sont lourdes de sens. Il est temps que les hommes politiques, tant au fédéral qu'au provincial, portent attention. Nos forces policières sont probablement les meilleures au monde, mais nos tribunaux sont pitoyables et les Canadiens font de moins en moins confiance au système judiciaire. Il est temps de le rendre plus sévère et plus expéditif. Ce changement se fait attendre depuis longtemps. Ne tardons plus.

\* \* \*

### REVENU CANADA

#### LE VOL DE DOSSIERS FISCAUX

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président, nous avons appris ce matin que les dossiers de 16 millions de contribuables ont disparu. Cette violation inexcusable de la vie privée des Canadiens risque de compromettre toute la fiscalité canadienne. Comment les Canadiens peuvent-ils faire confiance à un gouvernement qui ne réussit pas à assurer la confidentialité de leurs dossiers fiscaux?

Les Canadiens doivent se demander aujourd'hui ce qu'il va advenir de notre régime fiscal. Chaque année, tous les Canadiens présentent volontairement une déclaration de leur revenu aux fins de l'impôt. Ces déclarations d'impôt contiennent des informations extrêmement importantes. Si le gouvernement et le ministre du Revenu (M. MacKay) ne peuvent garantir la confidentialité de ces dossiers, ce sera très mauvais pour tous les Canadiens. J'espère que le ministre du Revenu va y voir tout de suite. On a mis six jours à se rendre compte de la disparition de ces dossiers. Quelque chose ne tourne pas rond dans ce ministère.

\* \* \*

[Français]

### LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

#### LE CHOIX DE M. ANDRÉ VIGER DU QUÉBEC COMME «PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE»

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, le champion du monde de marathons en fauteuil roulant, André Viger, du Québec, a été choisi «Personnalité de l'année» lors du troisième Gala de l'Excellence 1986 du journal *La Presse*.

André Viger s'est couvert de gloire depuis le début de l'année. Il a remporté sept des neuf marathons auxquels il a participé en abattant une foule de records d'épreuves, et a remporté le championnat du monde des handicapés en Angleterre.

Ce champion déclarait au cours d'une entrevue: «Je voudrais dire aux gens de regarder le potentiel des autres plutôt que leurs faiblesses. Dans mon cas, c'est ma plus grande faiblesse, mon fauteuil roulant, qui est devenue ma plus grande force.»

Dans son texte de présentation des 52 personnalités en lice, M. Roger D. Landry, président et éditeur du quotidien *La Presse*, écrivait: «L'excellence, c'est faire figure d'exemple, c'est le refus de céder devant le défi apparemment insurmontable, l'entêtement à réussir contre toute adversité, l'ambition pour atteindre au succès.»

Monsieur le Président, tous les députés de cette Chambre se joignent à moi pour dire: Bravo André Viger!

\* \* \*

[Traduction]

### L'APARTHEID

#### L'AFRIQUE DU SUD—OPPOSITION À LA VENTE DE BOIS DE CONSTRUCTION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Monsieur le Président, en offrant de vendre du bois de construction à l'Afrique du Sud, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, a démontré son mépris des droits de l'homme et son ignorance totale de la nature répréhensible de l'apartheid. La population de la Colombie-Britannique doit protester contre une telle attitude honteuse, égoïste et peu éclairée. Le commerce avec le régime d'apartheid ne résoudra pas nos problèmes économiques.

La proposition de Vander Zalm a mis au jour le bluff du premier ministre (M. Mulroney). Celui-ci prétend avoir adopté une position ferme contre l'apartheid mais lorsque Vander Zalm fait fi de sa politique, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) déclare qu'il n'y peut rien à moins de faire adopter une loi. Si c'est ce qu'il faut, n'hésitons pas un instant et adoptons une loi interdisant tout commerce avec l'Afrique du Sud.

\* \* \*

● (1410)

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LES ACTES DE SABOTAGE COMMIS EN ISLANDE—L'INDIGNATION DE LA COMMUNAUTÉ ISLANDAISE

**M. Felix Holtmann (Selkirk—Interlake):** Monsieur le Président, la colonie islandaise la plus importante à l'extérieur de l'Islande se trouve à Gimli, dans ma circonscription.

Les citoyens de Gimli sont révoltés à l'idée qu'on a coulé deux baleiniers dans le port de Reykjavik, et détruit les bureaux d'une société de pêche, situés non loin de là. Ils s'indignent du fait qu'un Canadien attribue ouvertement à son groupe, la Sea Shepherd Conservation Society, le mérite d'avoir perpétré pareil délit à l'étranger. Ils n'ont pas lieu de se réjouir que des actes de sabotage international aient été commis à l'instigation d'un Canadien.

Tous les Canadiens devraient condamner l'initiative de Paul Watson. Aucun pays ne peut approuver le sabotage. Au nom de mes électeurs, j'exhorte la Chambre et j'invite le gouvernement à coopérer pleinement avec le gouvernement islandais en vue de traduire en justice les auteurs de ce délit.